Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260605-61_2026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Mairie de COMBOURTILLÉ 35210

Date de convocation : 01/06/2026

Date d'affichage : 01/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 1
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMBOURTILLÉ

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe BUINEAU, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BUINEAU, Maire ; Monsieur Hervé CHAUPITRE, Madame Sophie BACQUET, Monsieur Mickaël SAUVÉ, Adjoints ; Monsieur Roland LÉCRIVAIN, Monsieur Jean-Charles PROVENT, Madame Angélique GIRAUD, Monsieur Yohann BLONDEL, Madame Anabel BRUJES, Madame Aïnhoa CLOUÉ, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Thierry MASSON, Monsieur Bertrand BODIN, Madame Valérie BRARD, Madame Maria Raquel DIAS, Madame Lydie FÉRÉAL (pouvoir à Monsieur Mickaël SAUVÉ)

Madame Sophie BACQUET a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°61/2026

SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Monsieur Roland LÉCRIVAIN, Monsieur Jean-Charles PROVENT, Madame Aïnhoa CLOUÉ et Madame Anabel BRUJES.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées

Les candidatures sont les suivantes : Monsieur Jean-Charles PROVENT, Monsieur Yohann BLONDEL, Monsieur Mickaël SAUVÉ, Monsieur Roland LÉCRIVAIN, Monsieur Hervé CHAUPITRE, Madame Anabel BRUJES.
Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260605-61_2026-DE

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

c) Élection des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- Monsieur Jean-Charles PROVENT : 11 voix
- Monsieur Yohann BLONDEL : 11 voix
- Monsieur Mickaël SAUVÉ : 11 voix

Monsieur Jean-Charles PROVENT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.
Monsieur Yohann BLONDEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.
Monsieur Mickaël SAUVÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :
- Monsieur Roland LÉCRIVAIN : 11 voix
- Monsieur Hervé CHAUPITRE : 11 voix
- Madame Anabel BRUJES : 11 voix

Monsieur Roland LÉCRIVAIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
Monsieur Hervé CHAUPITRE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
Madame Anabel BRUJES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

À Combourtillé, le 5 juin 2026
Pour copie certifiée conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Sophie BACQUET

Le Maire,
Philippe BUINEAU